

Voyager pour recevoir des traitements médicaux à l'étranger

De nos jours, de plus en plus de Canadiens vont à l'étranger, souvent dans des pays en développement, pour recevoir des soins médicaux et des traitements, comme des bains dans des eaux curatives, des greffes d'organes et des chirurgies plastiques. Quelle que soit la raison, si vous faites du « tourisme médical », vous devez être conscient que les systèmes de santé à l'étranger peuvent être très différents de celui du Canada et qu'ils ne suivent ni les règlements ni les lois du Canada. À titre d'exemple, les thérapies dites « naturelles » ne sont pas nécessairement sans danger. Les eaux minérales et les eaux « sacrées » peuvent être des sources de maladies infectieuses. Il se peut que les hôpitaux et les services de santé ne soient pas à la hauteur des normes canadiennes.

Avant de vous engager à subir un traitement médical à l'étranger, consultez votre médecin ou un médecin d'une

clinique santé-voyage qui pourra non seulement vous donner des conseils sur les risques pour votre santé, mais également vous donner des conseils appropriés puisqu'il connaît vos antécédents et l'intervention que vous comptez subir à l'étranger.

Brian a subi une arthroplastie de la hanche à l'étranger parce qu'on lui offrait l'opération plus tôt qu'au Canada. Il s'était bien préparé, à la fois financièrement et personnellement, et a amené sa sœur avec lui afin d'avoir son soutien. L'intervention a bien réussi, mais le rétablissement a été plus lent que prévu. Son système immunitaire était affaibli, et il a contracté des infections. Après une semaine additionnelle à l'hôpital, Brian voulait rentrer chez lui, mais il était trop faible pour prendre l'avion comme un passager normal. Sa sœur a dû planifier une évacuation médicale au Canada, où Brian a passé deux autres semaines en rétablissement.